



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de ETAIN  
COMMUNE DE  
55210 – Hannonville sous les Côtes  
Tél. : 03.29.87.33.08  
E.mail : mairie55hannonville@gmail.com  
Site : [www.mairie-hannonville.fr](http://www.mairie-hannonville.fr)  
SIRET : 21550228700018

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2025**

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle

**Secrétaire de séance** : Mme SAYEN Annick

**Présents** : Mme LEPRINCE Danielle, Mme SAYEN Annick, M. MAZZOLA Michel, Mme HUMBERT Marie, Mme AUBRY Céline, M. STEIN Jérôme, M. LEPRINCE Christophe, M. WALLERICH Patrice.

**Pouvoirs** : M. PARANT Romuald donne son pouvoir à M. LEPRINCE Christophe  
M. LABISSY Alain donne son pouvoir à M. MAZZOLA Michel

**Absent excusé** : M. CAURIER Laurent, M. ADAM Francis

**Absent** : BRIZION Cyril, Mme BRIZION Virginie

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- 1/ Approbation du compte rendu précédent
- 2/ Délibération pour la location des logements N° 20 et N° 26
- 3/ Délibération Admission en Non-Valeur budget COMMUNE
- 4/ Eglise : travaux à terminer
- 5/ Intervention de l'entreprise TERBEO Paysage pour le nettoyage des haies
- 6/ La sécurité routière dans le village
- 7/ Informations diverses :
  - PETR : - points nœuds (plan pour la circulation des vélos) / - Roul'en Meuse
  - CODECOM : le projet de résidence dans le cadre du CTEAC
- 7/ Délibération : rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'eau (RPQS)

Questions diverses

**1/ Approbation du compte rendu précédent**

Validé à 14 voix pour (unanimité)

## **2/ Délibération pour la location des logements N° 20 et N° 26**

La Maire fait part au Conseil municipal la demande de :

M.GERASTRE pour le N° 20 rue froide au tarif de 480€  
Mme REVEANI pour le N° 26 rue froide au tarif de 450€

Le Conseil municipal accepte de louer les logements à compter du 1 er septembre 2025.

## **3/ Délibération Admission en Non-Valeur budget COMMUNE**

Mme la Maire explique que M le Comptable de Verdun a transmis un courrier de la commission de surendettement des particuliers de la Meuse mentionnant un état d'admission en non-valeur pour le budget COMMUNE d'un montant de 3761.81€ à présenter en non-valeur au Conseil Municipal.

Mme la Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le comptable public n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement.

Le montant total à admettre en non-valeur s'élève à 3761.81€.

Adopté à 14 voix pour (unanimité)

## **4/ Eglise : travaux à terminer**

Devis en cours avec MF construction, l'artisan viendra cet hiver terminer les travaux à l'intérieur de l'église.

## **5/ Intervention de l'entreprise TERBEO Paysage pour le nettoyage des haies**

Taille aire de jeux, station d'épuration, sources du haut pour un montant total de 6324.00€

Adopté à 14 voix pour (unanimité)

## **6/ La sécurité routière dans le village**

Madame la Maire fait part des nombreuses remarques faites par les habitants, notamment ceux des rues chaude et froide, concernant la vitesse excessive de beaucoup de véhicules. Ce thème avait déjà été abordé lors d'un conseil et n'avait pas abouti sauf à rappeler que la priorité à droite s'applique. Proposition est faite de mettre en place une commission ad hoc avec participation d'habitants volontaires. Membres du conseil inscrits : Mmes Humbert et Leprince, Mrs Wallerich, Leprince et Mazzola.

## **6/ Informations diverses :**

### **- PETR : - points noeuds (plan pour la circulation des vélos) / - Roul'en Meuse**

Madame la Maire fait part de la réunion organisée par le PETR coeur de Lorraine pour la mise en place de points noeuds sur notre territoire avec les nombreuses associations sportives et environnementales du secteur Le visionnage d'une courte vidéo sur you tube a permis de comprendre le fonctionnement et les finalités de ce projet.

A voir à cette adresse sur you tube : les points noeuds vélo, késako ?  
Elle informe également de la pose d'un panneau signalant le lieu de rencontre **Roul'en Meuse** sur la place du château.

- **CODECOM : le projet de résidence dans le cadre du CTEAC** (contrat territorial
- d'éducation artistique et culturel) porté par notre codecom ainsi que la codecom Ancemont-Val de Meuse (porté et organisé par le PETR du Grand Verdun). le projet s'appelle "RECUEIL", élaboré et conduit par 2 artistes : Laura Conill et Chloé Stenger, c'est une recherche et une création, autour de l'eau, à partir du fleuve Meuse et son environnement écologique et humain.

Il lie 2 âges, petite enfance et vieillesse ( RPE, Crèche, Ehpad, RA), s'entoure d'alliés (la bibliothèque, de spécialistes tels que ECOMUSEE, CPIE, ONF, HYDROLOGUE, BOTANISTES, PHYTOCHIMISTES), ainsi que d'artisans, de vignerons (domaine de MUZY), l'observatoire de Viéville...

Tous les éléments recueillis seront placés dans une capsule, elle-même sera enfouie lors d'un enterrement festif dans un lieu à déterminer, pour 25 ans.

#### **7/ Délibération : rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'eau (RPQS)**

Le rapport annuel est correct, concernant la qualité de l'eau

Reste à procéder au nettoyage du réceptacle (à faire courant octobre).  
Adopté à 14 voix pour (unanimité)

#### **Questions diverses**

Le prochain marie-sonnette sortira en novembre

Au Longeau, un arbre est tombé au milieu de la route qui mène aux étangs : le ramassage des OM n'a pu se faire.

Une procédure d'habitat en péril chez un habitant du village est en cours, un plafond risque de s'effondrer, une solution temporaire va être trouvée.

Décret concernant les élections municipales 2026 : 15 mars et 22 mars

La Fête patronale aura lieu le 16 novembre 2025.

Levé de la séance à 21h30

La secrétaire de séance  
Mme SAYEN Annick

*Sayen*